Bessenay
un village, une énergie

PICK'INFOS

Septembre 2022

Compte-rendu municipal - Informations mairie, associations, diverses

Mairie de BESSENAY
Horaires d'ouverture au public
Lundi : 13h30 - 18h30
Mardi, mercredi et jeudi : 8h30 - 12h00
Vendredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 18h30

mairie@mairie-bessenay.fr
Tél : 04 74 70 80 07
www.mairie-bessenay.fr
Facebook : Bessenay le village qui 'd'etonne

La Boule Amicale Bessenoise

Un peu d'historique

Parmi les nombreuses variantes du jeu de boule, la Boule Lyonnaise appartient au patrimoine régional. Sont à jamais immortalisés des boulistes du Clos Jouve (Croix Rousse), ceux du Cours de Verdun ou comme en 1900, la Place Bellecour pacifiquement envahie par de nombreux joueurs en train d'en découdre dans 1es concours de prestige organisés par le journal « Le Progrès ».
A Bessenay, c'est dans les arrière-cours des cafés mais surtout sur la Place Neuve jusqu'au milieu des années 1980 que se retrouvaient les boulistes locaux.
De ce passé, la Boule Amicale Bessenoise et ses membres ont précieusement conservé l'esprit de convivialité qui prévaut à chaque partie, mais surtout ils ont contribué à développer ce loisir devenu sport,

La Boule Amicale de Bessenay

La Boule de Bessenay, l'une des plus importantes sociétés du secteur bouliste du Pays de l'Arbresle, est riche de 66 licenciés, dont un tiers a rejoint la société en provenance d'autres communes, voire d'autres secteurs, Le Sport Boule Lyonnaise à Bessenay se pratique au masculin tout comme au féminin. Les jeunes dès 9 ans ne sont pas oubliés avec leur « Centre de Formation ».
L'Association dispose d'un clos bouliste de seize jeux au stade Jean Guilloud. Pour sa pratique hivernale les joueurs bessenois bénéficient de l'accès au boulodrome couvert du plateau de « Grands Champs » à Sain Bel (huit jeux et une aire de pétanque) construit sous l'impulsion de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle et géré par le collectif des Associations Boulistes de onze communes.
Cinq concours amicaux et trois officiels composent le calendrier sportif de l'Association, auquel il faut ajouter un rendez-vous de détente entre sociétaires.
Coté palmarès, la Boule de Bessenay peut s'enorgueillir d'un titre de Champion de France de quadrettes 4ème division en 2006. En 2022 deux équipes Bessenoises ont représenté le département lors des Championnats de France Quadrettes 3ème division de juillet dernier, malheureusement sans succès. Deux autres quadrettes se sont qualifiées pour les Championnats de France « Vétérans », éliminées en 32ème et quart de finale … une belle année sportive !

Président : Jean-Luc Guillarme / Centre de Formation des Jeunes : Emmanuel Sage /
Contact : boule.bessenoise@free.fr
Web : http://boule.bessenoise.free.fr

Dans sa version traditionnelle la partie est disputée en 13 points, soit en simple, double, triple ou quadrette.

Le matériel se compose d'un but d'un diamètre de 3,6 cm qui sert de cible, de boules métalliques de 90 à 110 mm de diamètre et d'un poids de 900 à 1200 grammes.

Le Mölkky, connaissez-vous cette nouvelle discipline ?

Le Molkky, un jeu encore peu connu mais Bessenay a depuis peu une association qui pratique cette discipline. Ce sport se démocratise actuellement beaucoup. Le club de notre commune se structure, évolue. La première étape est de mettre des bases solides, les projets ne manquent pas.
Rencontre avec Paul Bailly, Amaury Caradot et Elie Gachon qui nous présentent leur sport.

Présentation du Mölkky

D'origine finlandaise, dérivé du Kykka (créé fin 19ème) un jeu dont le principe est de lancer une batte en bois sur des quilles pour les faire tomber, le Mölkky dans sa version actuelle existe depuis les années 90 : douze quilles numérotées de 1 à 12, on lance un Tikku pour faire tomber ces quilles.
Deux stratégies possibles pour compter les points, soit une seule quille tombe et on comptabilise le chiffre marqué sur cette quille, soit plusieurs quilles tombent et on comptabilise le nombre de quilles tombées. Il faut scorer jusqu'à 50 points pile, si on dépasse on redescend à 25 points. Chaque équipe joue à tour de rôle. La 1ère qui arrive à 50 points remporte la manche. Les parties se déroulent généralement en deux manches gagnantes.
Les équipes peuvent se composer de deux, trois ou quatre joueurs. On peut jouer contre une équipe ou contre plusieurs en poule. C'est un jeu à la fois de stratégie mais aussi de réflexion et d'adresse.
Le Mölkky se pratique sur un terrain en ghorre ou en herbe. Tous les jeux sont fabriqués en bois de bouleau en Finlande. En championnat les dimensions du terrain sont de 4m x 14m.

Le Möllky club de Bessenay

Le M.C.B, créé en 2015, a déjà participé à deux championnats de France (2017 : sorti en 16ème de finale, 27ème place / 2020 : sorti en 8ème de finale, 13ème place) et à trois championnats du monde (2016 : 200ème place / 2019 : sorti 16ème de finale, 27ème place / 2022 : sorti en 8ème de finale, 9ème place).
Lors des Mölkkiades 2020 (« Jeux Olympiques » de jeux en bois) le M.C.B termine 3ème.

Dans quels pays le Mölkky est-il le plus joué ?

C'est en France qu'il y a le plus grand nombre de joueurs (env. plus de 800 membres rattachés à une association, mais plus de 70000 pratiquants), le championnat de France est le plus grand tournoi du monde dans cette discipline. Proportionnellement par rapport au nombre d'habitants c'est bien en Finlande (300 à 400 joueurs en club) où le jeu reste le plus populaire.

De la plage à la place !

Il y a quelques années, le président Kévin Tollet a découvert ce sport sur une plage, Il a apprécié cette discipline et l'a fait jouer sur la place.

D'où sont les joueurs du Mölkky club de Bessenay ?

De Bessenay et des villages alentours (CCPA essentiellement), environ une vingtaine de joueurs animent le club, seize ont participé aux mondiaux à Samoëns cette année.

Retour sur les championnats du monde à Samoëns qui ont eu lieu du 19 au 21 août 2022

Ce fut avant tout une belle aventure humaine. À ce jour, tout le monde peut s'inscrire aux championnats du monde : joueurs licenciés ou non, en famille avec ses enfants, entre ami-e-s.
Il n'y a donc pas de phases qualificatives pour participer, juste une inscription. Les phases qualificatives se réalisent au démarrage du championnat. Cette année par exemple, afin d'intégrer les 32ème de finales il fallait passer par deux phases qualificatives. La 1ère phase qualificative se composait de 170 équipes de 4 joueurs représentants 17 nations.
Bessenay a engagé cette année 4 équipes de 4 joueurs.

Où peut-on vous voir vous entrainer ?

Les entrainements ont lieu les mercredis soir sur un des terrains de boules de Bessenay au complexe Jean Guilloud.

Président : Kévin Tollet / Trésorier : Alexandre Piot / Contact : ktollet@gmail.com

Compte-rendu de la séance de Conseil Municipal du 13 Septembre 2022

Présents : Mesdames et Messieurs FOREST, BORGOGNO, FERRIERE, LOMBARD, CROCI, HYVERNAT, BLANC, BRENIER, NAILI, DELPEUX, PIRAUD, DESFARGES, FOUILLET, PINET, TULOUP, VICENTE
Excusés avec pouvoir : Mmes et Mrs BOUVEYRON (pouvoir à D. LOMBARD), MICOLON (pouvoir à MO FERRIERE), MALIGEAY (pouvoir à C. TULOUP)

La séance est ouverte à 19 h 30 par Karine FOREST, Maire.
Le compte-rendu du conseil municipal précédent est adopté à l'unanimité.
Bernard Pinet est nommé secrétaire de séance.

Délibération n° 09/2022DE01 : Contrat d'apprentissage

Le recrutement potentiel d'un apprenti au sein de l'Accueil Collectif des Mineurs dans le cadre de la préparation d'un diplôme de type BPJEPS ou CPJEPS d'une durée d'un an n'ayant pas abouti, il est proposé au conseil municipal, qui l'accepte à l'unanimité, d'élargir le recrutement aux formations suivantes :

Service	Fonction de l'apprenti	Diplôme préparé	Durée de la formation
ACM	Animateur	CPJEPS (Certificat Prof de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport)	1 an
ACM	Animateur	BPJEPS (Brevet Prof. de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport)	12 à 18 mois
ACM	Animateur	BAPAAT (Brevet d'Aptitude prof Assistant Animateur Technicien jeunesse et sports)	1 an
ACM	Animateur	CAP AEPE (Accompagnant Educatif Petite Enfance)	2 ans
ACM	Animateur	DUT Carrières Sociales	2 ans
ACM	Animateur	DUST animation	2 ans

Délibération n° 09/2022DE02 : Contrat pour accroissement saisonnier d'activité

En raison d'un surcroit d'activités (entretien des bâtiments et de voirie, travaux de nettoyage intérieur et extérieur), il pourrait y avoir lieu de créer un emploi non permanent pour un accroissement saisonnier d'activité d'agent technique à temps complet pour une durée hebdomadaire d'emploi de 35 heures dans les conditions prévues au 2° de l'article L. 332-23 du Code Général de la Fonction Publique (à savoir, un contrat d'une durée maximale de 6 mois, renouvellement compris, pendant une même période de 12 mois consécutifs). Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité la création de cet emploi.

Délibération n° 09/2022DE03 : Attribution de chèques cadeaux aux agents

Il est proposé au conseil municipal, qui accepte à l'unanimité, d'attribuer aux agents communaux des chèques cadeaux à l'occasion de Noël, en fonction de l'ancienneté de chacun dans la collectivité :

- A partir de 5 ans au 25 décembre de l'année en cours : 50 €
- A partir de 10 ans au 25 décembre de l'année en cours : 100 €
- A partir de 15 ans au 25 décembre de l'année en cours : 150 €

Délibération n° 09/2022DE04 : Attribution de subventions

Aux vues des excellents résultats des associations des boules et du Mölkky club de Bessenay, respectivement qualifiées au championnat de France et au championnat du Monde, le conseil municipal, par 17 voix pour et 2 voix contre, décide de l'attribution d'une subvention exceptionnelle à ces 2 associations dans l'objectif de les soutenir en raison des frais engendrés par ces compétitions. Le montant est de 200 € par équipe engagée sans que celui-ci ne puisse excéder 400 €. Les 2 associations ayant engagé plusieurs équipes dans ces championnats, elles percevront chacune la somme de 400 €.

O Bâtiments communaux

- De nombreux travaux ont été réalisés :
    - Peinture des murs de la cuisine du restaurant scolaire,
    - Travaux de reprise du grillage extérieur de la crèche,
    - Remplacement du plan de travail et divers petits travaux à la crèche les Griottes, où il reste un vélux à changer et la reprise des abergements pour lesquels un devis a été validé,
    - Reprise de la façade de la mairie.

D'autres sont en cours ou devraient être réalisés prochainement : fenêtres de la bibliothèque, réfection du secrétariat…

- Panneaux photovoltaïques : une délibération avait été votée en décembre 2021 approuvant la production d'électricité photovoltaïque sur la toiture de la mairie par le SYDER, maître d'ouvrage chargé de la pose et bénéficiaire de la vente d'électricité pendant une durée de 20 ans au-delà de laquelle les panneaux seraient rétrocédés à la commune.
La toiture de la mairie avait été retenue en raison de sa bonne orientation, de la qualité de la charpente qui pouvait supporter le poids de l'installation, de la surface intéressante… Se pose toutefois aujourd'hui la question de l'installation des onduleurs nécessaires au fonctionnement de l'installation.

Le SYDER a fait différentes propositions mais aucune ne semble satisfaisante :
    - Installation sur la façade de la mairie, côté impasse de la poste : en raison de l'armoire très volumineuse (L*h*p 3*2*0.5 m) qui abritera ces onduleurs, cette installation risque de défigurer la façade de la mairie,
    - dans la cour de l'école : une telle installation dans une cour d'école questionne,
    - dans la chaufferie de la mairie : pour des raisons techniques, l'installation de ces onduleurs dans la chaufferie d'un ERP de 5ème catégorie est délicate et nécessite de nombreux aménagements en termes de sécurité.

Or il est impératif que ces onduleurs soient situés à proximité immédiate des panneaux posés sur la toiture. Il est donc proposé d'abandonner ce projet de panneaux photovoltaïques sur la toiture mairie. D'autres opportunités se présenteront sans aucun doute dans le futur, sur d'autres bâtiments communaux. Cette décision sera transmise au SYDER. Si une autre solution était proposée par le SYDER, le conseil municipal reste ouvert.

- Appartement de la Poste : la locataire a quitté le logement qui est désormais vide. La surface approximative de ce dernier est de 90 m² avec, au-dessus, un grenier de la même surface. Ce bâtiment présente donc une réelle opportunité d'aménagement d'appartements qui enrichirait le parc locatif de la commune.
Un économiste de la construction est passé faire un état des lieux pour voir l'état de faisabilité. Pendant cette période de réflexion et d'études, le logement pourrait être proposé à la location en meublé.

Arrivée de Jacques Maligeay

O Manifestations

- Vogue : les forains ont été très satisfaits de la fréquentation. Aucune difficulté rencontrée en termes de sécurité. Un arrêté avait été pris pour mettre fin aux festivités à 1 h 30 et globalement celui-ci a été respecté, permettant sans doute de limiter les nuisances sonores et les échauffements.
La mascotte a animé les rues le dimanche après-midi et ravi les enfants. Merci au bénévole qui avait accepté ce challenge.
Afin de limiter les nuisances occasionnées cette année, une réunion est prévue dès mars pour préparer l'édition 2023 avec les forains et envisager l'installation de leur caravane au niveau de la salle Jean Guilloud.

- Foulée bessenoise : Cette 10ème édition a réuni 296 coureurs. Très belle édition, de nombreux retours positifs.

- Inauguration de l'extension du restaurant scolaire et de la rénovation thermique et mise aux normes PMR du chalet des jeunes : la visite a commencé par le restaurant scolaire et s'est poursuivie par le chalet, en présence de Monsieur le Sous-Préfet, de Monsieur le Président du Conseil Départemental, de Madame la Conseillère Départementale et des anciens élus. Tous les anciens présidents du chalet avaient été invités ainsi que les entreprises ayant participé aux travaux.

- Le repas des ainés est en préparation ; les invitations ont été envoyées ; il se tiendra à la salle polyvalente.

O Communication

- Le calendrier des animations de fin 2022 jusqu'en septembre 2023 a été réalisé comme chaque année grâce à la participation des associations, de la bibliothèque et des commissions concernées. Il s'appelle désormais Pick'rendez-vous et est joint à ce Pick'infos.

- Massif de rosiers intersection RD 24 et RD 18E en face du parc municipal : la commission communication avance sur le projet. Il y aura trois panneaux qui seront visibles côté piétons pour des informations succinctes et côté route une grande photo occupera tout le panneau.

- Site internet : N'hésitez pas à le consulter, d'autant plus qu'il y a maintenant les vues drones 360° qui ont été offertes par un bessenois. Elles se trouvent dans la rubrique « Tourisme et patrimoine, visite virtuelle : Visite virtuelle | Mairie de Bessenay » (www.mairie-bessenay.fr). Ne vous privez pas de cliquer sur les flèches ! Encore un grand merci au donateur.

O Voirie

- Travaux de sécurisation de la Brévenne : le maître d'œuvre avance sur le projet ; celui-ci fera l'objet d'une présentation en commission générale prochainement. Aux vues des coûts, les travaux seront certainement réalisés en tranches. Une subvention à hauteur de 109 700 € a été confirmée dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement public Local ; le Département a également répondu favorablement, le montant n'est pas encore connu.
- Traverses : leur nettoyage est en cours.
- Marquage au sol : le devis pour les marquages au sol a été validé. Des places en stationnement minute seront notamment réalisées sur la place du marché, devant la fleuriste, et devant le bâtiment du Trapèze.
Un devis a également été reçu pour la mise en place de panneaux d'interdiction de stationner amovibles à l'occasion des manifestations. Aux vues des coûts importants, celui-ci est en suspens.
- Les reprises en point à temps ont été réalisées et les travaux de voirie 2022 débuteront fin septembre.
- Terrain de foot : Dans la mesure où les consignes d'arrosage données par la Préfecture ont été suivies à la lettre, il a complètement grillé durant l'été. Des conseils ont été pris auprès de professionnels : il n'est pas impossible d'utiliser le terrain en l'état. Il sera ensuite décidé des travaux qui seront entrepris.

O Fleurissement

Encore un merci aux bénévoles et aux « petits nouveaux » qui ont rejoint la commission fleurissement pour les rendez-vous de l'été. Eté compliqué puisqu'avec la canicule dans un premier temps l'arrosage des annuelles a été limité, puis interdit lors du passage au niveau crise.
Avec la commission et les bénévoles rendez-vous est pris le jeudi 22 septembre pour envisager déjà 2023 en tenant encore plus compte de l'importance de la réduction de l'utilisation de l'eau. Les vivaces, couvre sols et arbustes peuvent nous aider à modifier le visuel du village sans supprimer totalement les annuelles mais en réduisant leur nombre. Le remplacement des rosiers vers le parc municipal est également en réflexion du côté de la commission fleurissement.
Le jury du concours « Cadre de vie - Villes et Villages Fleuris » en vue d'obtenir la 2° fleur est passé début août en présence de bénévoles qui ont ainsi montré leur soutien à cette candidature. Résultat en fin d'année, ce qui ne change rien à notre manière d'avancer avec ou sans 2° fleur !

O Associations

- Les deux écharas ont été installés sous la halle avec les cerises décorées par la plupart des associations. Lors du rendez-vous du 2 juillet, chacune a apporté sa réalisation et maintenant c'est une très belle frise que tout un chacun peut admirer montrant la belle énergie de la commune grâce à ses nombreuses associations. Merci à chacune d'entre elles pour sa participation.

- Le Forum des associations du 3 septembre s'est déroulé sur la place suite à un sondage fait auprès des associations pour choisir le lieu. Plus d'une vingtaine d'entre elles était présente et les bessenois étaient au rendez-vous. L'espace entre la place et la Halle avait été fermé permettant de sécuriser le Forum.
Les rendez-vous annuels pour les associations qui souhaiteraient faire un point avec la municipalité seront relancés prochainement.

O Urbanisme

Une réunion publique de présentation de la modification n°3 du PLU s'est tenue le mercredi 07 septembre. Elle a réuni 60/70 personnes environ. Mr Portal du bureau d'études l'Arue, en charge d'accompagner la municipalité sur ce dossier, a fait une présentation du projet de modification du PLU. De nombreux échanges ont suivi.
L'enquête publique aura lieu en fin d'année 2022 et permettra à chacun de venir s'exprimer et faire les remarques qu'il souhaite. N'hésitez pas à venir à cette occasion. Les dates exactes ne sont pas encore connues mais seront transmises prochainement.

O Finances

L'inflation est estimée à 5.6 % sur 2022, 2 % sur 2023 et 1.3 % sur 2024 (source INSEE). Des hausses conséquentes ont déjà eu lieu sur différents postes : gaz, électricité, fuel… Elles ne seront pas sans incidence sur le budget communal.
Ainsi, les dépenses d'électricité prévues et inscrites au budget s'élevaient à 23 000 € ; la dépense émise au 31/08 pour ce poste s'élève déjà à 22 240 €. Pour les combustibles, 30 000 € étaient prévus, la dépense au 31/08 s'élève quant à elle à 41 364 €.
Restons vigilants sur les éclairages dans les salles, réduisons le chauffage… Les agents et élus doivent être vigilants mais également tous les utilisateurs : associations, école, particuliers… Une réflexion sera menée pour optimiser ces consommations ; elle sera partagée avec tous. Il est indispensable de mettre en place des solutions d'optimisation des énergies : chauffage, éclairage…
Des mutualisations d'achats pourraient également être envisagées pour les combustibles.

O Culture

- Réunion jumelage : la candidature de Bessenay va être présentée sur différents sites. Des choses assez précises se mettent en place. Des bessenois, originaires de pays européens ou autres, ont fait des propositions de jumelage très intéressantes. Merci à eux.

- Bibliothèque : la bibliothèque accueillera une exposition des peintures de l'association A vos Pinceaux du 1er au 29 octobre. Un vernissage est prévu le samedi 08 octobre à 11 h. Ce vernissage permettra de voir les réalisations de l'association mais les bénévoles de la bibliothèque assureront également une animation autour des kamishibaï.

O Affaires scolaires, Enfance, Jeunesse

- Chantier jeunes : Un chantier jeunes réunissant 6 bessenoises s'est déroulé du 18 au 22 juillet et a vu la réalisation d'une très belle fresque sous le préau de l'école.
Une face de ce préau n'a pu être peinte, faute de temps ! Elle pourrait faire l'objet d'un prochain projet.
Le prochain chantier jeunes est prévu du 24 au 28 octobre prochain avec la poursuite du bétonnage des inter tombes du cimetière.

- Place neuve : les jeux pour enfant ont été démontés en raison du rapport de sécurité qui a donné un avis défavorable sur cette structure. Des réparations avaient déjà été effectuées et ils n'étaient plus possible de la maintenir. Aucun budget n'avait été prévu cette année pour ce remplacement. Une réflexion sera menée à l'occasion de l'élaboration du budget 2023.

- Cantine : un appel d'offres a été lancé courant juin. Figurait au cahier des charges du marché une dégustation d'un menu type. Celle-ci a eu lieu en présence d'élus, d'agents et de représentants des parents d'élèves. La qualité des menus servis a donné satisfaction. Le prestataire retenu est à nouveau API Restauration.
Pour la fourniture du pain, la commune continue son partenariat avec les 2 boulangers locaux et nouvellement installés.
L'arrêt de la cuisinière ayant été prolongé, un nouveau contrat a été fait à son remplaçant.
Enfin, comme proposé au conseil d'école par les représentants des parents d'élèves, un sonomètre sous forme de feu tricolore a été installé dans le réfectoire pour mieux sensibiliser les enfants au bruit.

O Agriculture

- Les vergers irrigués ont permis une bonne récolte ; ceux non irrigués n'ont rien donné : les fruits sont tombés ou n'ont pas pu être récolté. Preuve qu'il y a un réel bon sens à stocker l'eau l'hiver pour l'utiliser l'été.

Les filets paragrêles ont assuré un certain ombrage sur les vergers et cette année record en termes de sécheresse a démontré une nouvelle utilité à ces derniers puisqu'ils ont permis d'assurer une économie d'eau.
Le recrutement de saisonniers a été particulièrement difficile cette année ; face à la pénurie d'étudiant, il y a de plus en plus de main d'œuvre étrangère qu'il est difficile de loger.
La récolte du maïs devrait être catastrophique. Celle du fourrage n'a pas été abondante et les producteurs puisent déjà dans les stocks pour nourrir les cheptels.

- Apicité : le dossier pour solliciter la 2ème abeille a été clôturé et envoyé. Résultat en novembre à l'occasion du congrès des maires. Un gros travail a été effectué par les membres de la commission. Bravo à eux.

- Ruchers de la Drivonne : les bénévoles ont procédé à leur première récolte : 5 kg de miel. Un essaim s'est scindé en deux ; nous avons donc désormais 3 essaims. Les bénévoles continuent de nourrir les abeilles chaque mercredi à 18 h 30 et contrôlent également la ruche et l'état de vivacité des abeilles.

- Pièges à frelons : il a été trouvé plusieurs frelons dans les pièges installés en divers endroits de la commune, dont un avec 40 individus. Plusieurs nids de frelons asiatiques ont été détruits cet été.

- Matinée découverte : la question se pose du maintien de ces matinées en raison de leur succès mitigé. Toutefois, des professions agricoles ont été mises en avant au travers de ces matinées (producteurs laitiers, arboriculteurs...) et afin de ne pas pénaliser les autres professions, il a été convenu de proposer une nouvelle matinée découverte en octobre autour, cette fois-ci, du maraîchage. Nous vous espérons nombreux pour en savoir plus sur cette activité bien présente sur la commune de Bessenay.

Autorisation d'urbanisme

NOM	ADRESSE terrain Bessenay	OBJET	Déposé le
SCI Tabellions II RAY Fabien PC Modificatif	10 chemin de la Drivonne	- recul emprise des 2 garages et mur de soutènement en limite, - Modifications de fenêtres, portes... - Transformation d'un enrochement en mur de soutènement	05/07/2022
CHAPUS Arnaud	18 impasse de la Combe	Extension d'une habitation	08/08/2022
NOTTER Jean-Jacques	7 chemin de Combe Rochette	Extension d'une habitation	12/08/2022

Questions diverses

Bravo au Café du Midi et à Mélanger les Couleurs pour la très belle fête organisée à l'occasion des 10 ans de leur établissement respectif.

Remerciement à Marie-Odile Ferrière pour le tableau offert à la mairie et installé en salle d'honneur.

La séance est levée à 22 h 30. Prochain conseil municipal le mardi 18 octobre 2022 à 19 h 30.

Infos Mairie

O ACM, Accueil Collectif de Mineurs

L'ACM, c'est reparti ! depuis la rentrée et jusqu'aux vacances de Noël, c'est « l'univers de Disney à travers les décennies qui est à l'honneur ».

Maternelles	07/09 Le dragon récalcitrant	14/09 Pinocchio	21/09 Les 101 dalmatiens	28/09 Les aventures de Winnie l'ourson	05/10 Mary Poppins	12/10 Le livre de la jungle	19/10 Les petites souris de Disney
Matin	A la découverte des studios	Les coulisses de Pinocchio	La chasse aux tâches	Les délices de Winnie l'Ourson	Mary et son parapluie	A l'aventure !	L'univers de Jack et Gus
Après-midi	Drôle de dragon	L'aventure de Gepetto	L'art des dalmatiens	Winnie s'envole	Où est la valide de Mary ?	Le show des animaux de la jungle	Salagadou, la menchikabou, la bibidi bobidi bou

Elémentaires	07/09 Blanche-Neige	14/09 Pinocchio	21/09 Le Dragon récalcitrant	28/09 Cendrillon	05/10 Mary Poppins	12/10 Le livre de la jungle	19/10 Robin des bois
Matin	Bienvenue à Walt Bessenay	Ton nez s'allonge	Fais ressortir le dragon qui sommeille en toi !	La fête au royaume !	Envole-toi	Expédition dans la jungle	Deviens le Robin des marmottes
Après-midi	Blanche-Neige se rebelle	Le plus gros mensonge !	La maison dragon	L'attaque de la forteresse	Plein le sac !	Le jeu de Kaa	Le prince des valeurs

O Recensement militaire

Les jeunes ayant eu 16 ans doivent venir en Mairie se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16e anniversaire. Apporter la carte d'identité et le livret de famille des parents.
Une attestation leur sera remise. Elle est nécessaire à toute inscription aux examens et concours officiels en France (ex : Bac, permis de conduire, concours de la fonction publique…).
Cette démarche facilite également leur inscription sur les listes électorales.

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE EN RAISON DE TRAVAUX LES 20 ET 21 OCTOBRE 2022

Infos CCPA

O Ouverture de l'Espace France Service du Pays de l'Arbresle

Proche de vous, proche de chez vous.
Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?
Rendez-vous dans votre Espace France Services.
Pour vos démarches au quotidien, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle a ouvert, dans ses murs, rue Pierre Passemard à l'Arbresle, un nouvel Espace France service.

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?
France services, c'est le retour du service public au cœur des territoires ! Immatriculation de véhicules, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne… À moins de 30 minutes de chez vous, dans la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, les agents de votre France services sont formés et disponibles pour vous accompagner dans vos démarches du quotidien.

O Dératisation : un devoir collectif.
Il est fréquent que la mairie soit sollicitée par les administrés pour des problèmes de présence de rats. La commune fait alors une déclaration à la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle. Celle-ci intervient, en moyenne, 5 fois par an sur les zones concernées.

A noter que la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle intervient **dans les réseaux unitaires** (eaux pluviales mélangées aux eaux usées), **les réseaux d'eaux usées strictes et les réseaux d'eaux pluviales,** en lien avec sa compétence, pour installer les raticides. Les autres réseaux (notamment les réseaux privés d'eaux usées et d'eaux pluviales ainsi que les réseaux d'eaux pluviales non communautaires) doivent être traités par le propriétaire dudit réseau.

Par ailleurs, il s'avère que la prolifération de rats est également constatée à l'intérieur des propriétés. Aussi, il est demandé à chaque propriétaire de bien vouloir faire le nécessaire, sans délai, pour dératiser : immeubles, caves, maisons, dépendances, comme la législation en fait l'obligation. Les rats affectionnent également les secteurs où des poules sont présentes (notamment du fait de la présence de nourriture au sol).

Infos Associations

O Chorzeam, qu'est-ce que c'est ?

C'est une chorale où on se retrouve pour méditer pendant un temps d'échauffement corporel et vocal ; puis pour un temps d'apprentissage et de mémorisation de chants du monde entier et de variétés françaises ; et bien sûr pour le plaisir de chanter. Si vous avez envie de faire une pause détente pendant la semaine, si vous aimez chanter, venez nous rejoindre. Notre petit groupe et notre cheffe de chœur Cécile Piéplu vous attendent, à compter du 14 septembre, tous les mercredis soirs de 20h à 21h30 au Chalet des Jeunes à Bessenay.
Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre Louise au 06 83 29 79 79 ou Denise au 06 13 80 96 02.

O Entre-liens

Samedi 8 Octobre à Bessenay, " baptême de side-car "

Entre-Liens, association d'accueil et de solidarité avec les exilé(es) sur les villages de Bessenay et de Courzieu, organise un évènement le 8 octobre 2022, à partir de 14h. Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour un après-midi baptême Side-Car sur la place du marché à Bessenay. Buvette et petite restauration sur place.

O Sporting Club des Bigarreaux

Le club local de football Sporting club des Bigarreaux, crée en 2006, lance sa nouvelle saison pour les jeunes des villages de Bessenay, Bibost, Brullioles, Montrottier et Saint Julien sur Bibost.
Catégories concernées de U7 à U13, les enfants nés entre 2010 et 2017. Contact: Maurice Bonnard (Bibost) et Grégory DUCARRE (Bessenay).

O La P'tite Troupe de Yo

Après deux ans d'absence, la P'tite Troupe de Yo revient sur la scène Bessenoise avec une nouvelle pièce « La Bonne Adresse », une comédie de Marc Camoletti mise en scène de Philippe Giovanetti.
A la salle des fêtes du Prado
Dates de représentation :

Vendredi 14 Octobre à 20h30
Samedi 15 Octobre à 20h30
Vendredi 21 Octobre à 20h30
Samedi 22 Octobre à 20h30
Dimanche 23 Octobre à 14h30

O Association communale de chasse

L'association communale de chasse rappelle qu'au titre de la chasse, il n'y a pas de distance déterminée qui limite la pratique de la chasse à proximité des habitations et de leurs dépendances. Ainsi les terrains jouxtant

les habitations dont les propriétaires n'interdisent pas la chasse sont chassables. La courtoisie et le respect envers les habitants et tous les usagers de la nature s'imposent néanmoins.
Par contre, par arrêté préfectoral, le tir en direction d'une habitation, d'une route, d'un chemin, d'un lieu public (stade, lieux de rassemblement), d'une ligne électrique ou téléphonique est prohibé.

Les jours de chasse sont les jeudis et les dimanches du deuxième dimanche de septembre au deuxième dimanche de janvier. Toutefois, pour réaliser le plan de chasse grands gibiers, des battues peuvent être organisées tous les jours de la semaine, dans un secteur déterminé, des panneaux de signalisation sont placés autour du secteur et les chasseurs portent des vêtements spécifiques de couleur orange.

O A vos Pinceaux expose !

L'association A Vos Pinceaux exposera les œuvres de ses adhérents à la bibliothèque de Bessenay, du 1er au 29 octobre 2022. Vous pourrez venir les découvrir aux heures d'ouverture de la bibliothèque.
Vous êtes également cordialement invités au vernissage qui aura lieu **le samedi 8 octobre à 11h**. Par la même occasion, quatre poèmes de Jean de La Fontaine, illustrés par A Vos Pinceaux, seront présentés selon la technique de contage du kamishibaï, un petit théâtre japonais. Que vous soyez enfant ou adulte, venez redécouvrir ces classiques !

O **Le Judo club bessenois** ouvre ses portes à partir du **Mardi 20 Septembre**
- pour les JUDOKAS CONFIRMÉS qui ont au moins un an de judo :
le mardi de 18h30 à 20h30 et le vendredi de 19h à 21h
- pour les JUDOKAS DÉBUTANTS qui ont 0 ou 1 an de judo :
le vendredi de 17h30 à 19h
Séances d'essais proposées - Renseignements : judoclubbessenois69690@gmail.com

O ADMR

Notre métier d'aide à domicile et auxiliaire de vie est en DANGER. Nous intervenons sur cinq communes (Bessenay, St Julien sur Bibost, Bibost, Courzieu et Brussieu) avec un petit nombre de salariées et des journées chargées, un salaire insuffisant qui ne motive pas nos nouvelles recrues. Notre métier n'est pas assez reconnu et valorisé.
A l'heure d'aujourd'hui, nous sommes en très grand manque de personnel et nous annulons des interventions d'aide à la personne ce qui n'est pas dans nos valeurs. Une rémunération qui n'est pas équitable pour le travail que nous effectuons auprès de nos bénéficiaires. Nous utilisons nos propres véhicules avec aussi des frais kilométriques très peu remboursé.
Pour donner suite au courrier envoyé par notre Présidente à Mr Gassilloud et Mme Serre, députés,
Pour que nous puissions continuer nos interventions auprès de nos bénéficiaires et vos familles dans de bonnes conditions,
Nous, les salariées, comptons sur votre soutien pour faire entendre notre voix auprès des députés,
Une pétition attend vos signatures. Nous vous remercions par avance pour votre soutien.

Infos diverses

O Infos des familles

La famille Adell et Muriel Séon remercient toutes les personnes pour leur engagement sur les réseaux sociaux lors de la disparition de Gaëtan et pour vos nombreux gestes de sympathie.
Vous étiez nombreux à vous être mobilisés pour la battue du dimanche après-midi qui n'a finalement pas eu lieu. Pour votre soutien, merci.
Merci à toutes et à tous.

O Les Restos du Cœur de l'Arbresle

Notre journée Portes Ouvertes du 25 juin a été un réel succès ; nous remercions tous les élus et la population peur leur participation active.
Notre centre fermé 3 semaines en août a rouvert ses portes le 22 août jusqu'au 12 novembre le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h. N'hésitez pas, nous restons à votre entière disposition pour tout problème alimentaire ou autres (coiffure, aide administrative, santé, recherche d'emploi, vestiaire, micro crédit, cours de français, tricot) et même pour prendre une boisson et une petite collation ; le centre sera de nouveau fermé la semaine du 14 au 20 novembre pour les pré-inscriptions d'hiver et réouvrira le 21 novembre ;
Contact : ad69.larbresle@restosducoeur.org. TEL : 0478352036

Et du côté artistique

Cet été nos artistes bessenois nous ont régalés ! Nul besoin de grands discours, les images suffisent !

- **L'association « A vos pinceaux »** a peint les deux ruches décoratives que vous pouvez admirer aux entrées du village, au carrefour mellifère de Bartassieux et au rond-point de St Irénée.

- **Le chantier jeunes** de juillet a permis à six jeunes bessenoises de s'exprimer sous le préau de l'école « Les Echaras ». Ce projet, soutenu par la CCPA, a été encadré par une professionnelle.
  Une belle collaboration entre le CPE Bessenay , l'école Les Echaras, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, Vanille Fresque , et la commune de Bessenay.

DATES A RETENIR

MATINEE DECOUVERTE

Organisée par la commission agriculture

Le maraîchage

Samedi 15 octobre à 10 h 30

dans les jardins
de Victor Ceschino,
route de la Chapelle

Conception, impression, diffusion : mairie de Bessenay